

# Rapport de Transparence 2023



**ECOVIS IFG Audit S.A.**, 44 rue de Wiltz, L-2734 Luxembourg, Luxembourg **Phone:** +352 2776 2529 **Bank account:** POST Finance **BIC-/SWIFT-Code:** CCPLULL  
**IBAN:** LU86 1111 7040 2091 0000 **E-Mail:** team@ecovis-audit.lu **Management:** Yamalian Arnaud **VAT-ID Number:** LU28181137 **Headquarter:** Luxembourg City  
**Registered in Luxembourg:** RCS B202014

ECOVIS International, a network of independent tax advisors, accountants, auditors and lawyers, operating in more than 90 countries around the globe.

ECOVIS International is a Swiss association. Each member firm is an independent legal entity in its own country and is only liable for its own acts or omissions, not those of any other entity. ECOVIS IFG Audit S.A. is a member firm of ECOVIS International.



## AVANT-PROPOS

*C'est avec un grand plaisir que nous présentons le Rapport de Transparence 2023 d'Ecovis IFG Audit S.A., société d'audit basée au Luxembourg et membre du réseau mondial Ecovis International.*

*Ecovis International se positionne en tant que cabinet de conseil de premier plan, dont l'origine remonte à l'Europe continentale. Fort d'une présence dans plus de 90 pays et comptant près de 11 000 professionnels, Ecovis International excelle dans les domaines de l'audit, de la fiscalité, de la comptabilité et des services de conseil juridique.*

*Focalisons maintenant notre attention sur les activités spécifiques d'Ecovis IFG Audit S.A. au Luxembourg. En tant que Réviseur d'entreprises agréé, Administrateur de cette société, je souligne notre engagement à fournir des services de haute qualité dans les domaines du contrôle légal et du contrôle contractuel des comptes des entreprises et organismes, ainsi que de toutes autres missions qui nous sont confiées par la loi.*

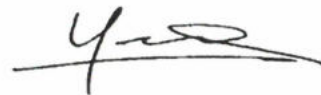
*Grace à sa longue expérience et son expertise, notre équipe qualifiée fournit un soutien complet, répondant aux normes les plus élevées de transparence, de qualité et de conformité réglementaire.*

*Nous sommes heureux de vous présenter le Rapport de Transparence 2023, couvrant la période du 1er janvier au 31 décembre 2023. Élaboré en stricte conformité avec l'article 13 du règlement (UE) n° 537/2014, ce rapport témoigne de notre engagement envers la transparence et l'intégrité.*

*Au nom d'Ecovis IFG Audit S.A., je vous remercie de votre attention. Pour toute information supplémentaire veuillez consulter notre site au <https://www.ecovis.com/luxembourg>*

Luxembourg, le 26 avril 2024

Cordialement,



**Arnaud Yamalian**  
Réviseur d'Entreprises Agréé,  
Administrateur délégué  
Ecovis IFG Audit S.A.

## TABLE DES MATIÈRES

---

04	Description de la structure juridique et du capital
	<i>Dénomination</i>
	<i>Historique</i>
	<i>Registre de Commerce et des Sociétés</i>
05	Présentation du réseau international
06	Gestion
07	Notre équipe
08	Système interne de contrôle et de gestion de la qualité
	<i>Responsabilités de leadership en matière de qualité au sein de la société</i>
	<i>Règles éthiques</i>
	<i>Indépendance</i>
	<i>Acceptation et maintien des relations clients</i>
	<i>Performance de la mission</i>
	<i>Monitoring</i>
	<i>Ressources technologiques</i>
11	Contrôle de qualité externe
11	Mandats
11	Politique en matière d'indépendance
12	Formation permanente
13	Informations financières
14	Base de rémunération des actionnaires
14	Actualisation
14	Contact

## DESCRIPTION DE LA STRUCTURE JURIDIQUE ET DU CAPITAL

### Dénomination

Ecovis IFG Audit S.A. (ci-après la « Société »).

### Historique

La Société a été constituée par devant Maître Jean Seckler, Notaire de résidence à Junglinster, en date du 28 janvier 2015, sous la forme d'une Société Anonyme de droit luxembourgeois et sous le nom de IFG Audit S.A.

Le 13 décembre 2017, la Société a pris le nom de Ecovis IFG Audit S.A.

### Registre de Commerce et des Sociétés

#### • *Matricule fiscal*

La Société est immatriculée auprès du Registre de Commerce et des Sociétés du Luxembourg, section B, Sous le numéro 202.014. La Société porte le matricule fiscal numéro 2015221708199.

#### • *Commission de Surveillance du Secteur Financier (CSSF)*

La Société est enregistrée auprès de la CSSF sous le numéro 160 depuis le 29 janvier 2018.

#### • *Institut des Réviseurs d'entreprises du Luxembourg (IRE)*

La Société est inscrite auprès de l'IRE du Luxembourg.

#### • *Capital social et actionnariat*

Le capital social de la Société s'élève à 31.000 EUR dont 70 % sont détenus par Arnaud Yamalian et 30 % par la société ACE Alpha Conseil et Expertise S.à r.l.

#### • *Siege social*

44, rue de Wiltz,  
L-2734 Luxembourg.

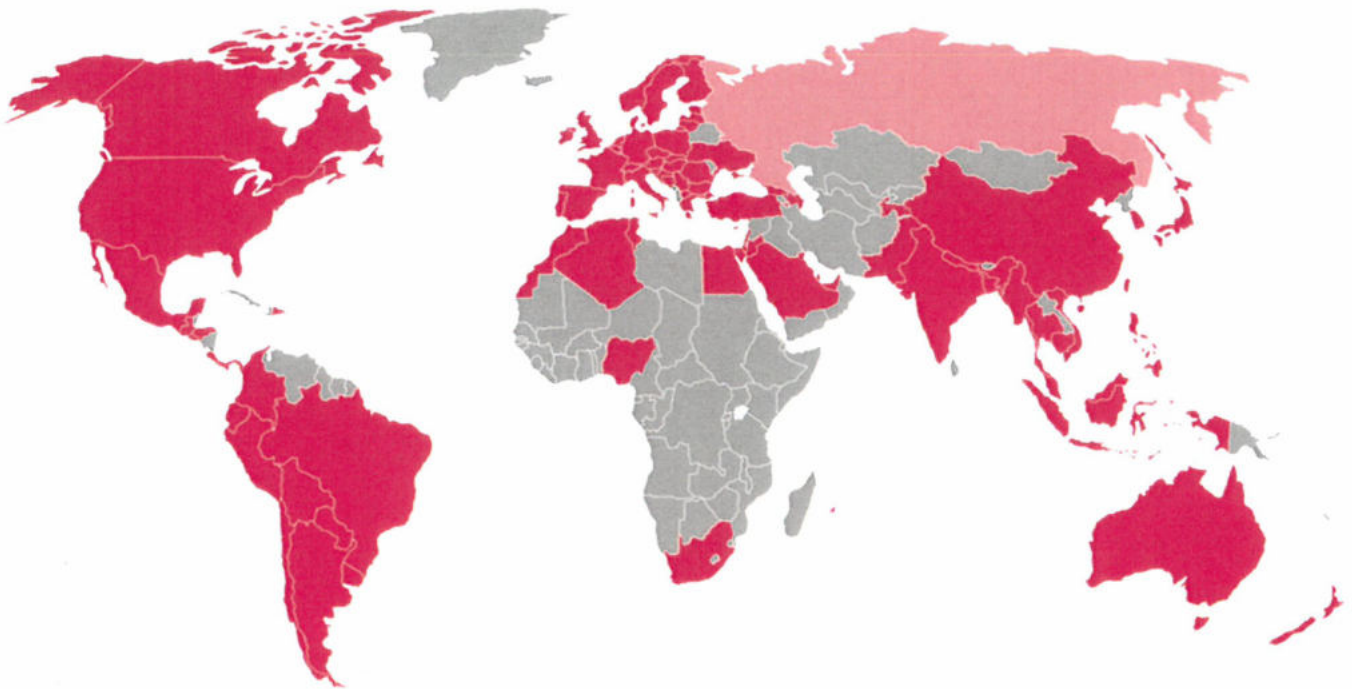
#### • *Données de contact*

Tel. : +352 27 76 25 29

E-mail: [email@ecovis-audit.lu](mailto:email@ecovis-audit.lu)

Site internet: <https://www.ecovis.com/luxembourg>

## PRÉSENTATION DU RÉSEAU INTERNATIONAL



**90 pays et 11 000 personnes dans le monde**

Ecovis IFG Audit S.A. est membre du réseau mondial Ecovis International (*ci-après Ecovis*).

Ecovis est une société de conseil internationale de premier plan qui emploie près de 11 000 personnes dans plus de 90 pays. Son activité de conseil et ses compétences principales se situent dans les domaines de la fiscalité, de la comptabilité, de l'audit et du conseil juridique.

La force particulière d'Ecovis réside dans la combinaison de conseils personnalisés au niveau local avec l'expertise générale d'un réseau international et interdisciplinaire de professionnels. Chaque bureau Ecovis peut compter sur des spécialistes qualifiés dans les back-offices ainsi que sur le savoir-faire industriel ou national spécifique de tous les experts Ecovis dans le monde. Cette expertise diversifiée permet aux clients de bénéficier d'un soutien efficace, en particulier dans le domaine des transactions et des investissements internationaux – depuis la préparation dans le pays d'origine du client jusqu'à l'assistance dans le pays cible.

Dans ses activités de conseil, Ecovis se concentre principalement sur les entreprises de taille moyenne. Tant au niveau national qu'international, son concept de guichet unique garantit un soutien complet dans les domaines juridique, fiscal, managérial et administratif.

Le nom Ecovis, combinaison des termes économie et vision, exprime à la fois son caractère international et son orientation vers l'avenir et la croissance.

Pour plus d'informations sur le réseau Ecovis, veuillez consulter son site web <https://www.ecovis.com/global/>

## GESTION

---

La Société est gérée par :

**Arnaud Yamalian**, Réviseur d'entreprises agréé, Administrateur, enregistré auprès de la CSSF sous le numéro 160 ;

**Bruno Chudeau**, Réviseur d'entreprises agréé, Administrateur ;

**Didier Piro**, Administrateur.

## NOTRE ÉQUIPE

---



### ***Audit externe:***

- *Audits statutaires (légaux, contractuels)*
- *Apports en nature*
- *Fusion, scission*
- *Acompte sur dividende*
- *Transfert de sociétés*
- *Transformation de la forme sociale d'une société*
- *Ventilation financière*

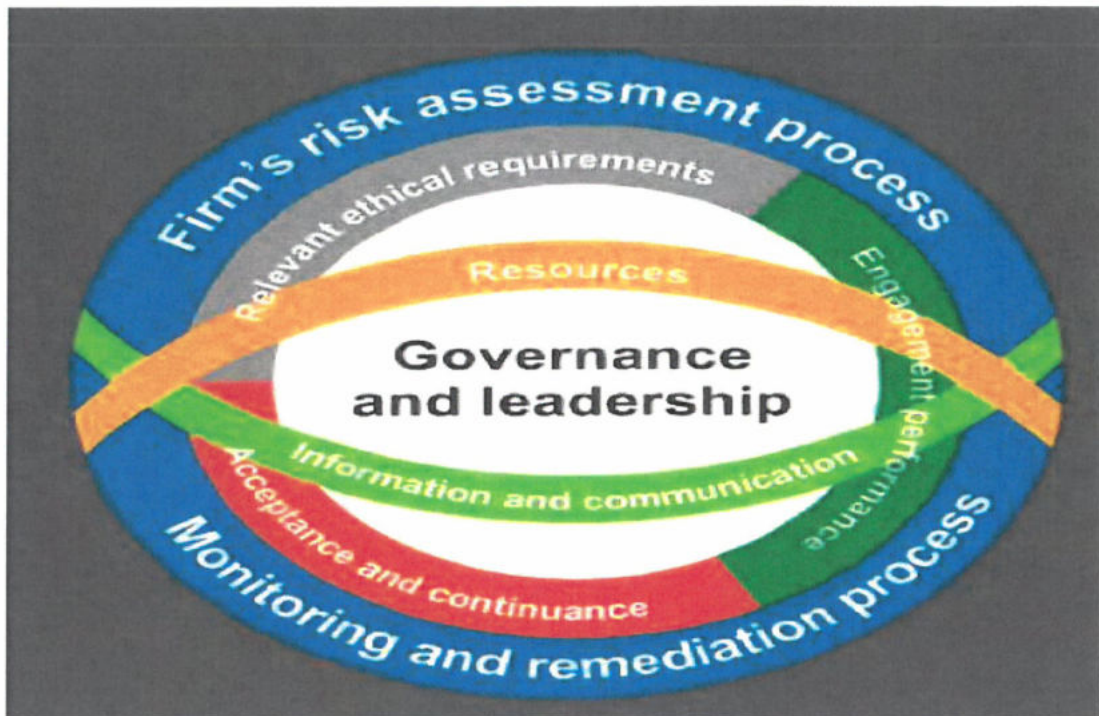
### ***Audit interne :***

- *Missions d'audit interne*
- *Assistance à l'auditeur interne*

### ***Autres missions :***

- *Liquidation*
- *Évaluation d'entreprise*
- *Due diligence*
- *Autres missions d'audit*
- *Missions de procédure*
- *Missions d'examen limité*

## SYSTEME INTERNE DE CONTROLE ET DE GESTION DE LA QUALITÉ



La Société se conforme à l'éthique et aux normes professionnelles qui sont promulguées par l'International Ethics Standards Board of Accountants (IESBA).

La Société a mis en place un système de gestion de la qualité (SoQM) basé sur les normes ISQM 1/2, destinés à fournir à la Société l'assurance raisonnable :

- ✚ que la Société et ses membres s'acquittent de leurs responsabilités et réalisent les missions conformément aux normes professionnelles et aux exigences légales et réglementaires ;
- ✚ que les rapports de mission délivrés par la société ou les associés responsables de missions sont appropriés aux circonstances.

Le système de gestion de la qualité fait partie intégrante de notre manuel de gestion des risques (Risk Management Manual) et de General Quality Management Manual (EI-GQMM) qui formalisent nos politiques et procédures dans les domaines suivants, entre autres :

- Responsabilités de leadership en matière de qualité au sein de la société ;
- Règles éthiques, y compris l'indépendance ;
- Acceptation et maintien des relations clients ;
- Ressources ;
- Performance de la mission ;
- Monitoring.



## Responsabilités de leadership en matière de qualité au sein de la société

Arnaud Yamalian, Réviseur d'entreprises agréé et Administrateur, assume la responsabilité ultime pour l'ISQM 1 et l'ISQM 2 au sein de la Société.

La Société a mis en place des politiques et procédures destinées à promouvoir une culture interne fondée sur la reconnaissance de la qualité en tant qu'élément essentiel de la réalisation des missions.

## Règles éthiques

La Société s'est dotée de politiques et de procédures destinées à lui fournir l'assurance raisonnable qu'elle-même ainsi que son personnel se conforment aux règles de déontologie applicables et qui concernent les aspects suivants (partie A et B du code de l'IFAC) :

- ✚ Intégrité ;
- ✚ Objectivité ;
- ✚ Compétence et Diligence professionnelle ;
- ✚ Comportement professionnel ;
- ✚ Confidentialité.



## Indépendance

Les responsables de missions doivent fournir à la Société des informations pertinentes relatives aux missions, et notamment concernant la nature et l'étendue des services à rendre, pour permettre à cette dernière d'évaluer leur conformité aux règles d'indépendance.

Le personnel signale sans délai à la Société les situations et les relations qui portent atteinte à l'indépendance de telle sorte à ce que des mesures appropriées puissent être prises.

## Acceptation et maintien des relations clients

La Société a mis en place des procédures d'acceptation des clients et des missions intégrant en particulier des questions relatives aux incompatibilités éventuelles, aux conflits d'intérêt potentiels et aux situations où le maintien de son indépendance pourrait être menacé.

Chaque année, la décision concernant la poursuite d'une mission est prise en observant des procédures similaires.

Les procédures répondent aux objectifs suivants :

- ✚ processus rigoureux d'évaluation des risques et de décision en matière d'acceptation ou de maintien des clients et missions ;
- ✚ Identifier et gérer les conflits d'intérêts potentiels ;
- ✚ Remplir nos obligations relatives à l'indépendance ;
- ✚ Identifier et refuser les clients qui nous feraient courir des risques excessifs ;
- ✚ Répondre aux exigences légales, réglementaires et professionnelles.



## Performance de la mission

La méthodologie adoptée par la Société fournit l'assurance raisonnable que ses missions sont réalisées conformément aux normes professionnelles et aux exigences légales et réglementaires applicables, et que la Société émet des rapports appropriés aux circonstances.

L'assistance aux membres les moins expérimentés permet à ces derniers de mieux appréhender les objectifs des travaux qui leurs sont confiés. Les membres les plus expérimentés de l'équipe assument la responsabilité de la revue du travail effectué par les moins expérimentés en vue de déterminer que:

- ✚ les travaux ont été effectués selon les normes professionnelles et conformément aux obligations légales et réglementaires ;
- ✚ les questions importantes ont été soumises à un examen plus approfondi ;
- ✚ les consultations appropriées ont été faites et les conclusions auxquelles elles ont abouti ont été documentées et mises en pratique ;
- ✚ la nature, le calendrier et l'étendue des travaux ont été adaptés tout au long de la mission ;
- ✚ les travaux effectués permettent de fonder les conclusions formulées et sont correctement documentés.

## Monitoring

Le monitoring permanent facilite l'amélioration proactive et continue de la qualité des missions et du SoQM. En tant que petite société, Ecovis IFG Audit S.A. dispose d'informations facilement accessibles sur la question de savoir si le processus de suivi et de correction atteint l'objectif visé grâce aux connaissances du leadership

Les activités de monitoring fournissent des informations qui permettent à la Société de prévenir une déficience. En outre, la Société procède chaque année à une évaluation interne de son efficacité à atteindre les objectifs de la SoQM.

## Ressources technologiques

Outre les logiciels de bureautique et divers supports développés en interne conçus pour aider notre équipe d'audit à mettre en œuvre les travaux requis et leur permettre de les documenter, la Société utilise le logiciel informatique CaseWare pour assurer une mise en œuvre homogène de notre méthodologie ainsi qu'une documentation appropriée de nos travaux d'audit. Son utilisation contribue à renforcer notre aptitude à la réalisation d'audits de qualité.

## CONTRÔLE DE QUALITÉ EXTERNE

Chaque cabinet de révision agréé fait régulièrement l'objet d'un contrôle de qualité externe, organisé et effectué par la CSSF et par l'IRE.

La Société a fait l'objet d'un contrôle courant de la CSSF en 2024 dont les conclusions n'ont pas encore été transmises. Le contrôle précédent date de 2019 dont les conclusions n'appellent pas de commentaires particuliers susceptibles de devoir être repris dans les rapports de transparence émis par la Société.

La Société a également été soumise en mars 2024 à un contrôle de l'IRE en matière de LBC/FT dont les conclusions n'ont pas encore été transmises.

## MANDATS DE RÉVISEUR D'ENTREPRISES AGRÉÉS AUPRÈS D'ENTITÉS D'INTÉRÊT PUBLIC

L'unique entité d'intérêt public (EIP) pour laquelle la Société a effectué un contrôle légal des comptes est GAZ Capital S.A.

## POLITIQUE EN MATIÈRE D'INDÉPENDANCE

Les règles d'indépendance en vigueur au sein de la Société tiennent compte des dispositions légales applicables au Luxembourg ainsi que des normes édictées par la Commission de Surveillance du Secteur Financier (CSSF).

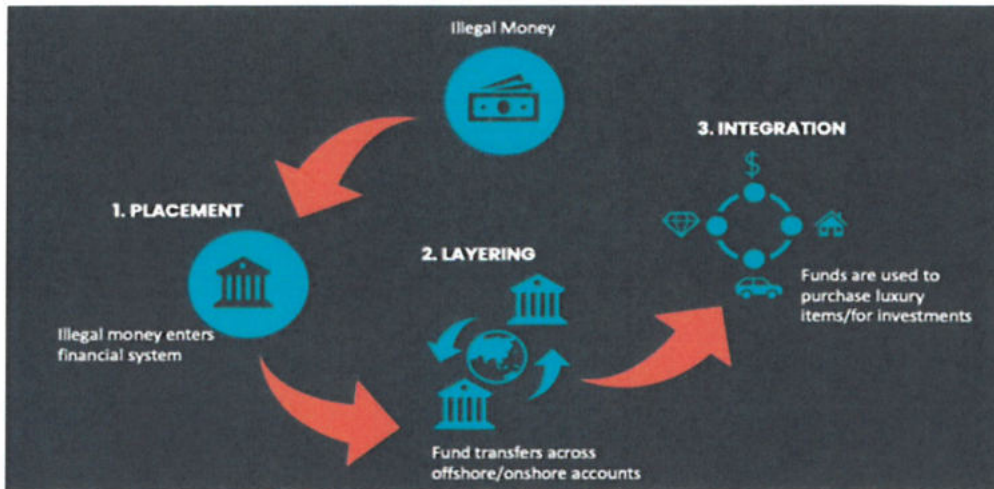
Dès leur entrée en fonction, les personnes qui rejoignent la Société s'engagent à respecter les règles et principes relatifs à l'exercice de la profession de Réviseur d'entreprises, parmi lesquelles figurent les règles d'indépendance.

En ce qui concerne le contrôle de comptes des EIP, la Société confirme le respect des dispositions réglementaires prévues par le Règlement (UE) N°537/2014 du Parlement Européen et telles que reprises au paragraphe 17(7) dudit règlement. En effet, sur base individuelle, un mécanisme de rotation est mis en place afin que le contrôle légal des comptes, par les associés d'audit principaux, pour les entités concernées, n'excède pas sept ans et qu'un délai de trois ans soit respecté si le contrôle des comptes devait à nouveau être réalisé après cette période de sept ans.

## FORMATION PERMANENTE

Conformément aux dispositions légales et réglementaires, la Société organise la formation de ses collaborateurs au travers d'un programme de formation établi chaque année. Les formations choisies tiennent compte de l'actualité et des besoins particuliers de la Société en fonction de ses clients et/ou de ses missions.

La dernière formation a été organisée pour tous les employés d'Ecovis IFG Audit S.A. le 23 novembre 2023 et était consacrée à la lutte contre le blanchiment d'argent et le financement du terrorisme.



Par ailleurs et en application du règlement CSSF Nr. 16-10 du 21 novembre 2016 portant sur l'organisation de la formation continue des Réviseurs d'entreprises et des Réviseurs d'entreprises agréés, définis à l'article 1<sup>er</sup> points (33) et (34) de la loi du 23 juillet 2016 relative à la profession de l'audit, ces derniers doivent participer à des programmes adéquats de formation continue afin de maintenir leurs connaissances théoriques, leurs compétences professionnelles et leurs valeurs à un niveau suffisamment élevé.

Le règlement CSSF Nr. 16-10 portant organisation de la formation continue des réviseurs d'entreprises et réviseurs d'entreprises agréés prévoit que les réviseurs d'entreprises doivent consacrer ainsi au moins 120 heures de formation continue par période de référence de trois ans, dont au minimum 20 heures par année de référence.

À cet égard, le Réviseur d'entreprises agréé, Administrateur de la Société *Arnaud Yamalian* suit actuellement une formation sur le reporting extra-financier des entreprises conformément à la CSRD (EU Corporate Sustainability Reporting Directive) qui sera bientôt transposée dans la législation luxembourgeoise.



## INFORMATIONS FINANCIÈRES

### Chiffres d'affaires



Le chiffre d'affaires est réparti comme suit :

<i>Exercice comptable du 1 janvier au 31 décembre 2023</i>	<i>Montants en EUR</i>
Capitaux propres	31.000
Total de l'actif	813.000
Chiffre d'affaires	1.338.000

Nombres de personnes occupées (moyenne sur l'année comptable)	10
Actionnaires et Administrateurs	3 Administrateurs (dont 2 Actionnaires)

Les honoraires perçus au cours de l'exercice clos le 31/12/2023 se ventilent comme suit (EUR):

Revenus provenant du contrôle légal des états financiers annuels et consolidés d'entités d'intérêt public et d'entités membres d'un groupe d'entreprises dont l'entreprise mère est une entité d'intérêt public.	45.000
Revenus provenant du contrôle légal des états financiers annuels et consolidés d'autres entités	912.000
Revenus provenant d'autres services d'audit	381.000
Revenus provenant de services autres que d'audit fournis à d'autres entités	0

## BASE DE RÉMUNÉRATION DES ACTIONNAIRES

Les Réviseurs d'entreprises agréés sont rémunérés sur la base d'un salaire brut fixe mensuel.

La rémunération des actionnaires et de tous les collaborateurs de la Société ne dépend en aucune manière des résultats des contrôles légaux des comptes ou d'autres aspects pouvant représenter un risque pour l'indépendance de la Société.

## ACTUALISATION

Les éléments d'information repris dans ce rapport de transparence ont été actualisés jusqu'à ce jour y compris.

Fait à Luxembourg en date du 26 avril 2024 et publié sur le site internet de l'Ecovis International.

## CONTACT

### ECOVIS IFG AUDIT S.A.

44, rue de Wiltz  
L-2734 Luxembourg  
Grand-Duché de Luxembourg

Tel. : +352 27 76 25 29

[email@ecovis-audit.lu](mailto:email@ecovis-audit.lu)

Site Internet: <https://www.ecovis.com/luxembourg>

